



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

FAPBM

DEMANDE DE PROPOSITIONS OUVERTE

POUR LA PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES

**« Zoom sur les Projets Phares Financés par la Fondation Hempel à Madagascar :
Protection des Forêts de Baobabs de l'Ouest et Ala Maiky Ankarafantsika »**

DPO N° 008/2324/DSE/FAPBM/2025

12/12/2025

Antananarivo, le **12 décembre 2025**

Objet : Lettre d'invitation

Madame, Monsieur,

La FAPBM fait appel à une agence de production audiovisuelle pour la production de films documentaires sur le paysage des Forêts de Baobabs de l'Ouest de Madagascar et Ala Maiky Ankarafantsika conformément aux termes de référence en annexes.

Tout prestataire intéressé est invité à déposer sa proposition dans les locaux de la FAPBM sis au LOT III Q 22 Andoharano Tsimbazaza, au plus tard le **12 Janvier 2026 avant 17 heures**, en mettant sur l'enveloppe extérieure « **DPO N°008/2324/DCP/HEMPEL- PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES** »

Le délai de validité des propositions doit être de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de clôture de la demande de propositions.

Les propositions reçues seront évaluées selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.

Des éclaircissements sur le présent appel d'offres peuvent être obtenus sur demande à envoyer, au plus tard six (06) jours avant la date limite de soumission, à marche.fabpm@fapbm.org, avec en copie obligatoire, vrajaofera@fapbm.org et lrakotoarisoa@fapbm.org et ayant pour objet du courriel « **Demande de compléments d'informations : DPO N°008/2324/DCP/HEMPEL/2025 - PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES** »

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

| N° | Instructions |
|----|--|
| 1 | Il n'y aura pas d'autres documents autres que celui-ci. |
| 2 | L'offre doit rester valable pendant <i>Quatre-vingt-dix (90) jours</i> après la date de clôture de l'Appel d'offres. |
| 3 | Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard six (06) jours avant la date limite fixée pour la soumission des propositions, à l'adresse suivante marche.fapbm@fapbm.org , avec copie obligatoire à vrajaofera@fapbm.org et lrakotoarisoa@fapbm.org , et ayant pour objet du courriel « Demande de compléments d'informations : AOO N°008/2324/DCP/HEMPPEL/2025 _PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES » |
| 4 | <p>Les propositions doivent être soumises dans la langue Française, en version physique et en version sur clé USB. La présentation doit être selon le format défini dans la présente demande de propositions comme suit :</p> <p>* <u>une enveloppe extérieure hermétiquement fermée et anonyme</u> avec mention de l'intitulé de la demande de propositions « DPO N°008/2324/DCP - PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES ». A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » et contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Une première enveloppe intérieure</u> portant la mention « Proposition technique » regroupant la proposition technique ainsi que l'ensemble des documents administratifs et techniques du soumissionnaire • <u>Une seconde enveloppe intérieure</u> portant la mention « Proposition Financière » hermétiquement fermée incluant la lettre de soumission <p>NB : La soumission des offres par voie électronique n'est pas recevable.</p> |
| 5 | La proposition financière doit être établie en Ariary avec précision des montants HT – TVA et TTC si TVA applicable |
| 6 | <p>La méthode retenue pour la sélection de l'Agence est la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les critères d'évaluation des offres sont ceux précisés dans les termes de référence joints en annexe.</p> <p>Le présent document n'engage en aucune manière la FAPBM à faire une quelconque adjudication. En effet, la Fondation pourrait annuler l'appel d'offres pour des raisons qui lui sont propres et n'est pas tenue de justifier son choix.</p> |
| 7 | La proposition retenue peut être sujette à négociation. Les négociations se feront par mail ou dans les locaux de la Fondation. |
| 8 | Le Prestataire est soumis à la réglementation fiscale à Madagascar. |
| 9 | Aucune garantie de soumission ou d'exécution n'est exigée. |
| 10 | La modalité de paiement de la FAPBM est par virement bancaire dans les 30 jours calendaires au plus tard réception de la facture correspondante de toutes les pièces justificatives valides. |

PROPOSITION TECHNIQUE

1. Lettre de soumission [**Suivant matrice modèle 1**]
2. **Dossiers administratifs** : Carte statistique, carte fiscale valide, RIB [**Sans matrice**]
3. Portfolio de l'agence avec extraits de travaux similaires réalisés (liens et/ou fichiers), références clients avec coordonnées [**Suivant matrice modèle 2**]
4. Note de compréhension du mandat incluant les éventuelles observations et/ou suggestions du prestataire sur les termes de référence **sous format PPT [Sans matrice]**
5. Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission **sous format PPT [Sans matrice]**
6. Proposition de storyboard et de piste créative pour le film sur la capitalisation à mi- parcours [**Sans matrice**]
7. Présentation de la technologie et liste des équipements utilisés [**Sans matrice**]
8. Composition de l'équipe et responsabilités des membres avec Curriculum vitae (CV) pour le personnel clé proposé avec présentation des réalisations significatives, [**Suivant matrice Modèle 4**], Calendrier des activités (programme de travail) et Calendrier du personnel [**Suivant matrice modèle 3**]
9. Lettre d'engagement signée [**Suivant matrice modèle 5**]

MODELE 1 : LETTRE DE SOUMISSION TECHNIQUE

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du Client]

Suite à votre demande de propositions ouverte en date du [Date], nous, soussignés, avons l'honneur de soumettre notre proposition technique pour (Description de la prestation).

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et déclarations contenues dans la présente Proposition sont authentiques et nous acceptons que toute déclaration erronée y apparaissant puisse entraîner notre exclusion.

Si les négociations ont lieu pendant la période de validité de la Proposition, nous nous engageons à négocier sur la base du personnel proposé dans la présente proposition. Notre Proposition a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant des négociations.

Si notre Proposition est retenue, nous nous engageons à commencer la prestation dès réception de l'ordre de service correspondant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

| | | |
|------------------------------------|---|-------|
| Signature du représentant habilité | : | _____ |
| Nom et titre du signataire | : | _____ |
| Contact téléphonique | : | _____ |
| Adresse mail | : | _____ |

MODELE 2- EXPERIENCES ANTERIEURES (PORTFOLIO)

| N° | Nom du client | Brève description du mandat | Période de réalisation | Résultat / Livrable avec lien ou fichiers | Valeur du marché | Personne contact (nom, fonction, téléphone/email) |
|----|---------------|-----------------------------|------------------------|---|------------------|---|
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | | | | |
| 3 | | | | | | |
| 4 | | | | | | |
| 5 | | | | | | |

***NB : A joindre les contrats et/ou certificats de bonne fin (au moins au nombre de 3 clients pour les marchés similaires listés)
La FAPBM se réserve le droit de contacter la liste fournie pour feedback en cas de besoin***

Nom de l'Agence : _____
 Nom du représentant habilité : _____
 Contact téléphonique : _____
 Adresse mail : _____
 Signature et cachet : _____

MODELE 3 : Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)

| Personnel technique/de gestion | | | | |
|---------------------------------------|----------------|----------------|-------|--------------|
| N° | Nom et prénoms | Spécialisation | Poste | Attributions |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Nom du Prestataire

: _____

Contact téléphonique

: _____

Adresse mail

: _____

Signature et cachet

: _____

Modèle 4
MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU PERSONNEL CLE PROPOSE

1. Poste [un seul candidat par poste] _____

2. Nom du consultant [indiquer le nom de la société proposant le personnel] _____

3. Nom de l'employé [nom complet] _____

4. Date de naissance _____ **Nationalité** _____

5. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été] _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue, Année, Organisation, Formation, Certificats obtenus] _____

7. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : Bon, Moyen, Excellent pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

8. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par l'employé depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis : [année] _____ jusqu'à [année] _____
Employeur : _____
Poste : _____

9. Expérience de l'employé pour des prestations similaires

| 10. Informations sur la prestation | 11. Détails des tâches exécutées par l'employé |
|---|---|
| <p>Nom du projet ou de la mission :</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Montant : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet :</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p> | <p>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</p> |

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Date :

Nom, Prénoms et Signature
de l'employé et du représentant habilité
du cabinet ou du groupe de consultants

Nom, Prénoms et Signature du
représentant habilité

PROPOSITION FINANCIERE

FIN-1. Lettre de soumission de la Proposition financière

FIN-2. État récapitulatif des coûts

FIN-3. Ventilation des coûts et de dépenses remboursables par livrable

Formulaire FIN-1

LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION FINANCIERE

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse du Client]

Madame/Monsieur,

Pour le recrutement d'une agence pour la production de films documentaires sur le paysage des Forêts de Baobabs de l'Ouest de Madagascar, nous vous soumettons ci-joint notre Proposition financière s'élevant à [montant en lettres et en chiffres]¹.

Notre Proposition financière a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du Contrat, jusqu'à l'expiration du délai de validité de notre Proposition.

Nous certifions qu'aucune commission ou prime n'a été versée, ni ne sera versée par nous à des agents, en rapport avec la présente Proposition et l'exécution du Contrat et avons connaissance que vous n'êtes pas tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité : _____
Nom et titre du signataire : _____
Nom de l'Agence : _____
Adresse : _____

¹ *Les montants doivent correspondre aux montants indiqués dans le Coût total de la Proposition financière du formulaire FIN-2.*

Formulaire FIN-2

ÉTAT RECAPITULATIF DES COUTS

| N° | Poste | Montant (en Ariary) |
|----------|---|------------------------|
| 1 | Frais d'agence | |
| 2 | Coûts accessoires | |
| 3 | <i>Coût total hors taxe de la proposition financière</i> | |
| 4 | Montant TVA 20% ¹ | |
| 5 | Montant total TTC | |

Signature du représentant habilité : _____
Nom et titre du signataire : _____
Nom de l'Agence : _____
Adresse : _____

¹ Si assujetti à la TVA

FORMULAIRE FIN-3

VENTILATION DES COUTS ET DES DEPENSES REMBOURSABLES PAR LIVRABLE

Livrable 1

| N° | Poste | Montant (en Ariary) |
|----------|------------------------------|------------------------|
| 1 | Frais d'agence | |
| 2 | Coûts accessoires | |
| 3 | Coût total hors taxe | |
| 4 | Montant TVA 20% ² | |
| 5 | Montant total TTC | |

| N° | Description ¹ | Unité | Qté | Coût unitaire | Total |
|----|--------------------------------------|--------|-----|------------------|-------|
| | Per diem | Jour | | | |
| | Frais de déplacement | Voyage | | | |
| | Frais de communication | fft | | | |
| | Impression, reproduction de rapports | Nb | | | |
| | | | | Total | |

...

Livrable n

| N° | Poste | Montant (en Ariary) |
|----------|------------------------------|------------------------|
| 1 | Frais d'agence | |
| 2 | Coûts accessoires | |
| 3 | Coût total hors taxe | |
| 4 | Montant TVA 20% ³ | |
| 5 | Montant total TTC | |

| N° | Description ¹ | Unité | Qté | Coût unitaire | Total |
|----|--------------------------------------|--------|-----|------------------|-------|
| | Per diem | Jour | | | |
| | Frais de déplacement | Voyage | | | |
| | Frais de communication | fft | | | |
| | Impression, reproduction de rapports | Nb | | | |
| | | | | Total | |

² Si assujetti à la TVA

³ Si assujetti à la TVA



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

MODELE 5

CONTRAT DE CONSULTANCE

N° -2025

OBJET DU CONTRAT :
MONTANT DU CONTRAT HT :
MONTANT DU CONTRAT TTC :
FINANCEMENT :
DELAI D'EXECUTION :



Entre

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar, fondation reconnue d'utilité publique, portant le NIF n° 3000219807, sise à Ankadivato, Antananarivo 101 au lot III Q22 Andoharano Tsimbazaza Antananarivo, ci-après dénommée « la **FAPBM** », représentée par son Directeur Exécutif, Monsieur Rija RANAIVOARISON, ci-après désigné « La FAPBM », d'une part,

Et,

..... portant le NIF n°, STAT n°, sis à....., Tél : , représenté par xxx, en sa qualité de xxx, ci-après désigné « L'Agence », d'autre part,

Communément désignée les « Parties » ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités selon lesquelles l'Agence s'engage à réaliser ce conformément à la méthodologie précisée en annexe 2 du présent contrat.

Article 2. Durée du contrat

Le contrat prend effet à compter de la date de réception de l'ordre de service de commencer les prestations. Il est conclu pour une durée de jours

Article 3. Administration du Mandat

Le Directeur Exécutif de la FAPBM assurera la coordination du mandat. A ce titre, il est responsable de l'organisation des activités relevant du contrat, de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement, ainsi que toute décision majeure.

Pour la bonne exécution du mandat, la FAPBM mettra à la disposition de l'Agence toutes les informations nécessaires. Les interlocuteurs privilégiés, pour assurer le dialogue dans les diverses étapes des prestations :

- Monsieur Rija RANAIVOARISON, Directeur Exécutif de la FAPBM, ranaivoarison@fapbm.org ;
-

Article 4. Montant du contrat

Le montant du contrat est plafonné à ARIARY (..... Ar). Ce montant comprend l'intégralité des coûts et bénéfices du Consultant incluant la TVA d'un montant de ARIARY (..... Ar).

Article 5. Livrables

Les livrables attendus du consultant sont :

| Projet | Type de film | Durée | Objectif/Utilisation |
|------------------------------------|--|-------------------|--|
| Projet Forêts de Baobab de l'Ouest | Film documentaire principal (3 langues : VM – VF – VA) | 7 à 10 min | Présenter le projet, ses enjeux, ses résultats et ses impacts (diffusion institutionnelle et projections). |
| | Film documentaire court (3 langues : VM – VF – VA) | 3 à 5 min | Version condensée pour sensibilisation grand public et diffusion digitale. |
| | Capsules vidéos (3 langues : VM – VF – VA) | 2 à 3 min chacune | Focalisées sur des thématiques précises (communautés, biodiversité, impacts) pour les réseaux sociaux |
| Projet Ala Maiky Ankarafantsika | Film documentaire principal (3 langues : VM – VF – VA) | 7 à 10 min | Présenter le projet, ses résultats et ses impacts. |
| | Capsule vidéo (3 langues : VM – VF – VA) | 2 à 3 min | Version courte du film principal pour diffusion sur les réseaux sociaux. |
| Les deux projets | Bande annonce/teaser (3 langues : VM – VF – VA) | 1 min | Outil promotionnel et teaser pour événements, réseaux sociaux. |
| Les deux projets | Rushes bruts + base de données photos + fichiers sources | | Images, interviews, sons, fichiers de montage livrés pour archivage. |
| Les deux projets | Rapport final | | Processus, contraintes, recommandations pour la diffusion |

VM : Version Malagasy

VF : Version Française

VA : Version Anglaise

Chaque livrable sera soumis à validation par le Client selon le format convenu. La validation est considérée comme effective dès réception de l'accord écrit ou électronique du Client.

Article 6. Mesures de contingence et d'atténuation de risques

L'Agence s'engage à élaborer, dès la phase de planification, un plan de contingence détaillant les mesures alternatives en cas d'aléas pouvant compromettre le bon déroulement des activités prévues. Ce plan devra être validé par la FAPBM au plus tard 30 jours après la signature du contrat.

En cas d'impossibilité de réaliser une activité clé de la mission, L'Agence devra proposer dans un délai de cinq (05) jours ouvrables un plan de remplacement ou une alternative réaliste, sans engendrer des coûts supplémentaires majeurs pour la FAPBM. L'acceptation de cette alternative sera soumise à l'accord écrit de la FAPBM.

Article 7. Calendrier et modalités de paiement

Le calendrier de paiement sera comme suit :

-% du montant du contrat, soit Ariary (..... Ar) après validation du premier livrable ;
-% du montant du contrat, soit Ariary (..... Ar) après validation du second livrable ;
-% du montant du contrat, soit Ariary (..... Ar) après validation du dernier

Les paiements seront effectués sur présentation de la facture correspondante.

Les paiements sont effectués en Ariary, au plus tard, dans les TRENTE (30) jours après réception et

validation des factures correspondantes, établies en deux exemplaires, par virement bancaire dans le compte ouvert au nom du Consultant :

- RIB : xxx
- Banque : xxx

Article 8. Pénalités et retenues

En cas de retard dans l'exécution du présent contrat, les pénalités journalières applicables sont fixées à deux pour mille (2/1000) du montant du marché ou de la tranche considérée dans la limite de 10% du montant global du marché, y compris ses avenants éventuels, ou de la tranche considérée.

En cas de retard de paiement d'une facture, les pénalités journalières applicables sont fixées à un pour mille (2/1000) du montant de la facture concernée par jour de retard, dans la limite de 10% du montant total de ladite facture. Toutefois, elles ne s'appliquent que les livrables et les pièces justificatives requis pour le paiement soient conformes et complets.

Article 9. Dispositions diverses

L'Agence s'engage à conduire à tout moment ses activités et ses opérations de façon honorable, avec intégrité et honnêteté et en conformité avec l'ensemble des lois et conventions qui s'appliquent en la matière, notamment :

- Toutes les lois et réglementations en matière environnementale, de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière sociale en vigueur ;
- Des droits de l'Homme et de l'intégration du genre ;
- Des lois et conventions nationales et/ou internationales en matière de lutte contre la corruption.

Sauf accord préalable écrit de la FAPBM, L'Agence s'engage à garder confidentielle, à ne pas communiquer à quelque tiers que ce soit, à l'exception du personnel directement concerné, toute information entrant dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

A cet effet, L'Agence doit :

- Tenir ces informations dans la plus stricte confidentialité, et de ne pas les publier ou de les divulguer à des tiers ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité ;
- Limiter la circulation et l'accès à ses administrateurs, employés, représentants, consultants ou sous-traitants, ou ceux de ses sociétés affiliées qui ont besoin de connaître de telles informations et, dans ce cas, d'informer ces personnes de la nature confidentielle des informations ;
- Ne pas faire des copies pour le compte de tiers.

Un manquement par L'Agence à l'obligation de confidentialité donne lieu à une résiliation de plein droit du présent contrat, sans préjudice des actions en dommages et intérêts auxquels la FAPBM pourrait prétendre.

Toute utilisation des logos et marques de la FAPBM par L'Agence doit être conforme aux chartes graphiques de la partie dont la marque est utilisée et soumise systématiquement à son accord préalable.

En cas de résiliation au sens de l'article 9 du présent contrat, L'Agence s'engage à ne plus utiliser, ne plus reproduire, ne plus représenter la thématique, les logos, les marques communiqués par la

FAPBM.

Article 10. Résiliation

Le présent Contrat peut être résilié dans les circonstances suivantes :

1. Si les prestations ne sont pas conformes aux termes du contrat ou ne répondent pas aux normes professionnelles attendues ;
2. Si une des parties n'a pas respecté une des clauses du présent contrat ;
3. Si L'Agence porte atteinte aux lois et règlements qui régissent la FAPBM ;
4. Sur accord exprès des deux parties.

Article 11. Avenant

Le contrat ne peut être modifié ou contredit qu'en vertu d'un avenant ou amendement écrit et signé par les Deux parties.

Article 12. Règlement des litiges

En cas de différends ou de litiges pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les parties conviennent de chercher autant que possible une solution à l'amiable. A défaut d'accord, le Tribunal de Première Instance d'Antananarivo est désigné compétent.

Article 13. Annexes

Le récapitulatif des coûts, le calendrier d'exécution ainsi que la composition du personnel clé en annexes font partie intégrante du présent contrat.

Fait en deux (02) exemplaires originaux à Antananarivo, le _____

Pour L'Agence

Pour la FAPBM

RANAIVOARISON Rija
Directeur Exécutif



Annexe 3 – Déclaration d'Engagement (Version abrégée)

Intitulé de la candidature/l'offre/le contrat : **(« Contrat »)**

À : **(« Maître d’Ouvrage »)**

1. Nous (y compris tous les membres de notre Joint -Venture et tous les sous-traitants proposés ou engagés) confirmons par la présente que selon les critères spécifiés dans les « Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires » de la KfW :
 - a. Article 1.3.2 (Critères d'exclusion) ne s'applique pas et
 - b. il n'y a pas de conflit d'intérêts conformément à l'Article 1.3.3.
2. Nous (y compris tous les membres de notre groupe d'entreprises ou de notre Joint -Venture et tous les sous-traitants proposés ou engagés) déclarons en outre que pendant la Procédure de Passation de Marché et, en cas d'attribution d'un marché, pendant l'exécution du Contrat, nous :
 - a. ne nous sommes pas engagés et ne nous engagerons dans aucune Pratique possible de Sanctions telle que définie dans les « Directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la Coopération financière avec des pays partenaires » de la KfW et, en cas de Pratiques possibles de Sanctions, nous sommes pleinement liés par l'Article 1.4 (Pratiques possibles de Sanctions).
 - b. nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos Sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du Contrat, respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du Contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux traités internationaux sur l'environnement. Nous mettrons de plus en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou d'autres documents similaires fournis par le Maître d’Ouvrage et, dans tous les cas, mettrons en œuvre des mesures visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de⁴ : _____

Signature : _____ Lieu : _____ En date du : _____

⁴ Dans le cas d'une JV, mettre le nom de la JV. La personne qui signera la candidature, l'offre ou la proposition au nom du Candidat/Soumissionnaire doit joindre une procuration du Candidat/Soumissionnaire.



FONDATION POUR
LES AIRES PROTÉGÉES
ET LA BIODIVERSITÉ
DE MADAGASCAR

FAPBM

TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR LA PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES

« Zoom sur les Projets Phares Financés par la Fondation Hempel à Madagascar : Protection des Forêts de Baobabs de l'Ouest et Ala Maiky Ankarafantsika »

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Crée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds fiduciaire privé malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Sa mission consiste à contribuer (i) au financement durable du Système d'Aires Protégées de Madagascar (SAPM), à (ii) la conservation de la biodiversité, au maintien des services écosystémiques, au bien-être de la population, à la lutte contre le changement climatique et à (iii) la promotion d'une bonne gestion au sein du SAPM.

Chaque investissement dans le capital de la FAPBM génère des revenus annuels perpétuels, dédiés en priorité à la conservation et aux activités de développement communautaire dans les aires protégées. La FAPBM est reconnue internationalement pour son expertise en matière de financements des aires protégées, sa transparence, sa bonne gouvernance des fonds ainsi que la pertinence de ses interventions et ses impacts pérennes. 75 sur les 123 aires protégées de Madagascar bénéficié des financements de la FAPBM.

La Fondation Danoise Hempel finance actuellement plusieurs projets de conservation de la biodiversité à Madagascar :

1. Le projet « Protection des forêts de baobabs de l'Ouest de Madagascar », d'un montant de 15 millions DKK (soit 2.170.000 USD environ), mise en œuvre de 2023 à 2028 ;
2. Le Programme d'appui au renforcement des capacités des professionnels et des leaders communautaires malgaches d'un montant de 3 050 000 DKK (soit 442 000 USD environ), mise en œuvre de 2023 à 2025 (phase préparatoire) ;
3. Le projet Ala Maiky Ankarafantsika, d'un montant de 8.282.900 DKK (soit 1 195 540 USD environ), mise en œuvre de 2024 à 2027 ;
4. Le projet de conservation des forêts épineuses de la vallée du Mandrare, d'un montant de 929 823 DKK (soit 140 451,70 USD)

Ces investissements majeurs témoignent de la confiance accordée à la FAPBM et à ses partenaires pour mettre en œuvre des actions concrètes de conservation et de développement communautaire dans les paysages parmi les plus menacés et les plus riches en biodiversité au monde.

Dans ce contexte, la FAPBM souhaite recruter une agence de production audiovisuelle pour la réalisation et la production de films documentaires sur certains projets bénéficiant du soutien de la Fondation Hempel.



B. **OBJECTIFS**

Objectif général

- Réaliser des films documentaires pour mettre en valeur les projets financés par la Fondation Hempel et appuyés par la FAPBM, afin de mettre en lumière leurs résultats, renforcer la visibilité des initiatives de conservation et contribuer à la pérennisation des actions de protection des aires protégées de Madagascar, tout en sensibilisant le public à l'importance de la conservation de la biodiversité.

Objectifs spécifiques

- Mettre en évidence les résultats positifs et tangibles des projets sur la biodiversité et le bien-être des communautés locales, en illustrant les résultats concrets et les bonnes pratiques ;
- Valoriser le rôle stratégique de la FAPBM et de la Fondation Hempel dans le financement et l'accompagnement des initiatives de conservation à Madagascar ;
- Sensibiliser et mobiliser le public, les décideurs, les bailleurs et les partenaires sur l'importance de protéger les aires protégées et de préserver la biodiversité ;
- Fournir à la FAPBM un outil de communication, de plaidoyer et de visibilité durable, pouvant être utilisé pour promouvoir les projets, attirer de nouveaux financements et soutenir la pérennisation des actions de conservation ;
- Illustrer les synergies et les leçons transversales entre différents projets financés, afin de montrer l'approche intégrée et durable de la conservation menée par la Fondation Hempel et la FAPBM.

C. **METHODOLOGIE**

L'agence de production audiovisuelle retenue devra proposer une approche professionnelle et participative pour assurer la qualité et la pertinence des films documentaires. La méthodologie inclura les étapes suivantes :

1. Phase préparatoire

- Réunion de cadrage avec la FAPBM pour bien comprendre les objectifs, le message clé et les publics cibles.
- Définition du message principal et de l'idée créative des vidéos par projet
- Élaboration d'un synopsis, d'un scénario détaillé, d'un storyboard, d'une voix-off adaptée à chaque projet ;
- Préparation logistique et technique (planification des tournages, autorisations, repérages, identification des intervenants et coordination avec les équipes locales, définition des besoins spécifiques pour chaque site, etc.)
- Collaboration avec les offices régionaux compétents (ex. : Office du tourisme), afin de faciliter les tournages, valoriser leurs contributions techniques et institutionnelles, et renforcer la visibilité des partenariats locaux, spécifiquement pour le projet Baobab;
- Mise en place d'un plan de suivi, de communication interne et de validation avec la FAPBM pour chaque étape afin de s'assurer que le contenu produit correspond aux attentes.

2. Phase de production (tournage)

- Réalisation des prises de vue dans les sites des projets (aires protégées et communautés locales concernées).
- Captation d'interviews avec les parties prenantes (gestionnaires d'aires protégées, communautés, partenaires, responsables FAPBM).
- Collecte d'images illustrant la biodiversité, les activités de conservation et les impacts sur les communautés locales.

- Captation de séquences dynamiques pour montrer le travail sur le terrain, les interactions avec les communautés et les actions concrètes de conservation ;
- Enregistrement des sons d'ambiance et éléments audio nécessaires à la post-production (nature, voix, activités) ;
- Utilisation de plans variés (drones, gros plans, panoramiques, scènes de la vie quotidienne) pour renforcer l'impact visuel et narratif.

3. Phase de post-production

- Montage vidéo (images, interviews, voix-off, musique, infographies, sous-titres en français/anglais).
- Ajout d'éléments graphiques et d'animations pour renforcer la compréhension (logos, cartes, données clés, etc.).
- Intégration des plans de coupe, transitions et effets visuels pour rendre le film dynamique et cohérent ;
- Mixage audio et traitement sonore pour assurer une qualité optimale (voix, ambiances, musique) ;
- Révision et validation avec la FAPBM à chaque étape (premier montage, versions intermédiaires et version finale, avec possibilité d'ajustements selon les retours.) .
- Préparation de quelques versions et formats du film selon les besoins : version longue pour le public, version courte, diffusion TV, format réseaux sociaux et diffusion institutionnelle.

4. Phase de livraison

- Remise des versions finales des films documentaires en différents formats adaptés.
- Fourniture des fichiers sources et du matériel brut (rushes) sur support numérique convenu, accompagné de matériel complémentaire (photos, infographies) pour maximiser la visibilité et l'utilisation en communication et plaidoyer

D. RESULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Les projets concernés par la production des films documentaires sont :

1. Le projet « Protection des forêts de baobabs de l'Ouest de Madagascar », d'un montant de 15 millions DKK (soit 2.170.000 USD environ), mise en œuvre de 2023 à 2028 ;
2. Le projet Ala Maiky Ankarafantsika, d'un montant de 8.282.900 DKK (soit 1 195 540 USD environ), mise en œuvre de 2024 à 2027 ;

Le film se concentrera sur ces deux projets phares, tout en intégrant certains éléments transversaux des autres initiatives de conservation soutenues par la Fondation Hempel à Madagascar. Il inclura notamment :

- Des aspects du Programme d'appui au renforcement des capacités des professionnels et des leaders communautaires malgaches, mettant en lumière le lien entre la conservation, le renforcement des compétences locales et l'engagement communautaire ;
- Des éléments du Projet de conservation des forêts épineuses de la vallée du Mandrare, illustrant la diversité et la complémentarité des approches de protection des écosystèmes à Madagascar.

Ainsi, le documentaire offrira une vision globale des actions de conservation financées par Hempel, en combinant le focus sur les deux projets principaux avec une perspective transversale des autres initiatives.

Voir en Annexe les détails sur chaque projet et les aires protégées concernées.

Voici la liste des livrables attendus du prestataire :

| Projet | Type de film | Durée | Objectif/Utilisation |
|------------------------------------|--|-------------------|--|
| Projet Forêts de Baobab de l'Ouest | Film documentaire principal (3 langues : VM – VF – VA) | 7 à 10 min | Présenter le projet, ses enjeux, ses résultats et ses impacts (diffusion institutionnelle et projections). |
| | Film documentaire court (3 langues : VM – VF – VA) | 3 à 5 min | Version condensée pour sensibilisation grand public et diffusion digitale. |
| | Capsules vidéos (3 langues : VM – VF – VA) | 2 à 3 min chacune | Focalisées sur des thématiques précises (communautés, biodiversité, impacts) pour les réseaux sociaux |
| Projet Ala Maiky Ankarafantsika | Film documentaire principal (3 langues : VM – VF – VA) | 7 à 10 min | Présenter le projet, ses résultats et ses impacts. |
| | Capsule vidéo (3 langues : VM – VF – VA) | 2 à 3 min | Version courte du film principal pour diffusion sur les réseaux sociaux. |
| Les deux projets | Bandé annonce/teaser (3 langues : VM – VF – VA) | 1 min | Outil promotionnel et teaser pour événements, réseaux sociaux. |
| Les deux projets | Rushes bruts + base de données photos + fichiers sources | | Images, interviews, sons, fichiers de montage livrés pour archivage. |
| Les deux projets | Rapport final | | Processus, contraintes, recommandations pour la diffusion |

VM : Version Malagasy

VF : Version Française

VA : Version Anglaise

En résumé :

- 3 films documentaires (2 pour Baobabs, 1 pour Ankarafantsika) en 3 langues : VM – VF – VA
- 3 capsules vidéos (2 pour Baobabs, 1 pour Ankarafantsika) en 3 langues : VM – VF – VA
- 1 bande-annonce / teaser pour chaque projet en 3 langues : VM – VF – VA
- Rushes bruts + banque d'images + fichiers sources
- 1 rapport final

E. **QUALIFICATIONS**

1. Expérience professionnelle : films documentaires, idéalement sur la biodiversité, conservation ou développement durable avec une expérience démontrée dans la production de contenus à impact.
2. Compétences techniques : tournage sur site, drone, montage, intégration voix-off, infographies, sous-titrage.
3. Compétences linguistiques : production en version originale, française et anglaise.
4. Compétences organisationnelles : planification et coordination de tournages sur sites éloignés.

5. Approche qualitative et créative : capacités narratifs engageants, communication scientifique et pédagogique.
6. Expériences et connaissance des exigences et standards de communication des projets financés par des bailleurs internationaux, y compris suivi, reporting et visibilité des actions.

F. DUREE DE LA MISSION

- Durée prévisionnelle de la mission : 12 à 14 semaines, incluant toutes les étapes (préparation, tournage, post-production, validation et livraison des livrables).
 - Phase préparatoire : 2 semaines (après signature du contrat de prestation)
 - Phase de production (tournages sur sites) : 3 à 4 semaines
 - Phase de post-production : 4 à 5 semaines (incluant la validation des versions intermédiaires)
 - Validation finale et livraison : 2 semaines

G. CRIITERES D'EVALUATION

| Critères d'évaluation | Note max |
|--|-----------------|
| Expérience de l'Agence (pertinence du portfolio) | 50 |
| Pertinence des projets et adéquation des réalisations antérieures avec les besoins actuels | 15 |
| Qualité technique des vidéos (image, son, montage, storyboarding, cohérence visuelle) | 15 |
| Variété des projets, richesse des formats, originalité dans l'approche créative. | 10 |
| Clarté de la présentation du portfolio | 10 |
| Méthodologie | 30 |
| Clarté de la méthodologie proposée | 10 |
| Pertinence de l'approche créative et storytelling | 10 |
| Cohérence du planning proposé | 10 |
| Capacité technique des ressources | 20 |
| Composition de l'équipe | 10 |
| Adéquation du matériel audiovisuel proposé | 10 |

NB : Les prestataires n'ayant pas obtenu une note technique minimale de qualification (75/100 points) seront disqualifiés.

Les notes financières seront calculées comme suit :

$$\text{Score} = (\text{Prix le plus bas}/\text{Prix du soumissionnaire}) \times 30$$

H. ANNEXES

Liste des annexes :

1. Le concept note du projet de protection des baobabs de l'Ouest
2. La communication du projet
3. Présentation des aires protégées visées par le projet « Protection des baobabs de l'Ouest »
4. Aperçu du paysage d'Ankarafantsika
5. Communication et visibilité du projet Ankarafantsika
6. Bench de vidéo pour la production

| | |
|---|-------------------------------|
| Project title: | |
| Conservation of the Baobab Forests of Western Madagascar | |
| Project location (country & region): | |
| Madagascar, Morondava Region | |
| Project donors: | |
| Hempel Foundation & FAPBM | |
| Objectives and activities | |
| Objective 1: The conservation areas of the landscape are secured through reinforcement of management capacities and operational procedures | |
| Objective 2: Coherent landscape co-management systems are developed and implemented | |
| Objective 3: A regional and national multi-stakeholder forum with regional partners that are proactively promoting and supporting the landscape | |
| Output 4: Identified climate resilient and forest friendly livelihoods and value chains are scaled-up across the landscape by the project partners | |
| Output 5 : Sustainable landscape funding mechanisms are identified and promoted | |
| Project period | |
| Expected start date: 01:01:2023 | Expected end date: 31:12:2027 |
| Reach numbers (If applicable): Number of households and/or people benefitting from the project | |
| <i>Directly: 3.000</i> | |
| <i>Indirectly: 43.000</i> | |

ANNEXE1 : Le concept note du projet de protection des baobabs de l'Ouest

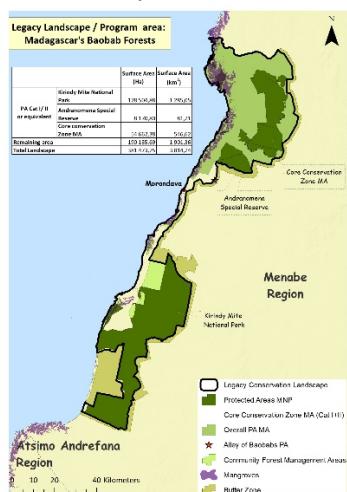
THE PROJECT

Project Summary

The baobab forests of western Madagascar are among the most biologically unique places on Earth. They are also among the most threatened. Due to low funding, lack of global recognition, and increasing pressure from local and migrant communities, the Baobab forest landscape is being deforested at an alarming rate. There is a very real risk of mass extinctions of many species, including charismatic species such as lemurs. There is a sense of urgency to protect the area, and a coming together of partners around a shared vision for protection, restoration and community engagement, which provides an opportunity to protect and restore these forests.

A partnership of local, national and international NGOs have recently created a new consortium that aims to address the main drivers of deforestation and to create mechanisms for sustainable financing of this landscape. Activities range from improved legal status for the forests, to improved law enforcement, to the provision of new equipment to support protected area management, to community livelihoods and alternative sources of land for agriculture and fuelwood. The vision is strong and the stakeholders are aligned around the set of priority activities that are urgently needed to protect this landscape.

When this work has been completed, there will be a coordinated network of partners and protected areas in the landscape, shared expertise and improved capacity to implement the project activities, reduced forest loss and increased forest cover through restoration, and global recognition of the importance of the site that will lead to increased funding and long-term financing for conservation of the landscape.



Context

The proposed landscape is part of the Western Madagascar ecoregion whose dominant ecosystem is dry forest, with some important lake ecosystems. This area is considered one of the most important ecological regions in the world (Elmqvist et al., 2007). Four international designations recognize this uniqueness and importance for the planet and future generations (KBA, AZE, Biosphere Reserve, and RAMSAR). UNESCO is currently evaluating Menabe Antimena to be considered part of a Dry Forest World Heritage of Humanity site, a process that the Hempel Foundation would support. The landscape has very high endemicity: mammals 91%, birds 70%, reptiles and amphibians 100%, and contains great floristic richness with a 70% plant endemicity.

The baobab forests differ from all other forests in Madagascar, and in the world. It represents a centre for diversity and density of stunning baobabs through the landscape, making it a globally important tourism attraction that remains to be well developed. Kirindy Mité national park has the world's largest population of the endangered baobab *Adansonia grandiflora*. Within the landscape, the RAMSAR areas of Bedo and Sirave are important for migratory birds as well as two species of flamingo. These wetlands also represent crucial areas for the endangered Madagascar teal and an endemic sacred ibis. The forests are the nesting sites of the Critically Endangered endemic Madagascar Fish eagle.

Madagascar is one of 24 regions in the world recently identified as "deforestation fronts" (WWF, 2021). Like all protected areas and landscapes in Madagascar, despite their biological importance, the Baobab Forests are also subject to many anthropogenic pressures.

The Menabe-Antimena sub-landscape protected area is currently threatened by illegal logging for timber, charcoal production, and slash-and-burn agriculture (for subsistence and commercial maize). Forest loss for the decade between 2006 and 2015 was about 16%. In recent years this rate has increased, exacerbated by an increasing migrant population.

Fires and forest clearing remain the main threats to the conservation targets of the landscape and are responsible for nearly half of the pressures on the forests. Selective logging affects flora, fauna and the integrity of the forest ecosystem, and accounts for nearly 16% of the causes of the landscape's biodiversity loss. Daily wood needs of the population (fuelwood and building timber) is the main cause. Climate change, illegal encampments and fragmentation are responsible for 6-9% of pressures on the landscape. In addition to slash and burn agriculture, fire is also used as a tool for pasture management; grass fires are lit to replace the standing lignified grasses with new growth shoots for cattle. This situation is aggravated by the drought that has been raging in this region since about ten years ago. Finally, the non-application of laws and low numbers of forest rangers and patrol groups pose a major threat to the landscape because they do not deter illegal activities.

Madagascar is one of the most vulnerable countries to extreme weather events, ranking 8th in the Global Climate Risk Index and 4th amongst African countries (CPGU & BNCCC, 2011). The forests in the landscape strengthen the adaptive capacity of the populations of the area. If forest conservation is not strengthened, it will lead to severe impacts for local communities.

Key Activities

Objective 1: The conservation areas of the landscape are secured through the reinforcement of management capacities and operational procedures.

This will be accomplished through:

- Securing the conservation areas with local community patrols - backed-up by real-time forest and fire watch remote sensing;
- Implementation of an Integrated Fire Management system across the landscape
- Strengthening and maintaining conservation infrastructure
- Implementation of a large-scale restoration program after conservation efforts are in place
- Formal engagements and protocols with law enforcement agencies, including judicial authorities, to include training on environmental laws and respect of human rights

Objective 2: Coherent landscape co-management systems are developed and implemented.

This will be accomplished through:

- Establishing a common co-management process for the overall landscape,
- Maintenance of living quarters and administrative facilities for protected area management

Objective 3: A regional and national multi-stakeholder forum with regional partners that are proactively promoting and supporting the landscape.

This will be accomplished through:

- A well-designed outreach programme to promote the values (cultural, ecological and socio-economic) and importance of the protected areas and the Baobab landscape;
- Transformation of the existing and reactive "task force" into a more inclusive and proactive platform for conservation of the landscape;

- Promotion of the importance of dry forests at the national and international level;
- Further developing the civil society network (FIVOI) for management of natural resources in protected area peripheries and to train protected areas managers through the LAFA program;
- Training, exchanges, uniforms and adequate equipment for protected area managers and community patrol teams, with performance-based rewards and other incentives
- Reviving, and extending across the landscape, a participatory ecological monitoring program as a friendly competition that incentivizes local communities to monitor forest health, existing and new threats, and local governance.

Output 4: Identified climate resilient and forest friendly livelihoods and value chains are scaled-up across the landscape by the project partners.

This will be accomplished through:

- Formal engagements are made with private sector value chain actors that ensure sourcing from forest friendly production practices;
- Development of strategies to mitigate risks to the baobab forest landscape and incoming migration.

Output 5 : Sustainable landscape funding mechanisms are identified and promoted.

This will be accomplished through:

- Support conservation agreements between CBNRM managers and private sector
- Identify long term funding streams (eg Payments for Ecosystem Services)
- Fundraising for a long-term dry forest spend-down and/or endowment fund to be managed by the Foundation for Protected Areas and Biodiversity to cover recurrent protected area management costs

ANNEXE 2 : La communication du projet « Protection des forêts de Baobab de l'Ouest »

| Principaux messages du projet | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Les paysages de forêts occidentales sèches de Madagascar sont essentiels pour les économies locales, régionales, nationales et même mondiales, grâce à leur importance écologique. Riches en biodiversité, ils sont fortement menacés par des décennies de déforestation. Madagascar dispose d'experts, des "héros compétents". Ils appliquent les bonnes stratégies pour travailler avec les populations locales afin de protéger ces paysages précieux et de contribuer aux besoins de la nation. On constate déjà des effets positifs, tant pour la nature que pour les populations. Le consortium des forêts de Baobab est une plateforme de collaboration fiable, qui met en œuvre des solutions pour répondre aux besoins de Madagascar par la gestion de la forêt sèche restante dans le pays. La Fondation Hempel soutient les efforts sur le terrain et aide le consortium à développer son travail et à assurer la durabilité de ses impacts. Le projet soutient les experts (qualifiés) de Madagascar afin qu'ils puissent poursuivre et étendre efficacement leur remarquable travail. | |
| Comment ce projet contribue-t-il à SDG 15 (Sustainable Development Goal 15) ? | |
| <p>A Madagascar, les aires protégées financées dans le cadre de cet accord couvrent près de 381 000 ha, dont 190 000 ha de forêts menacées à la biodiversité exceptionnelle. Elles comprennent des forêts sèches (dont des baobabs), des forêts épineuses et des zones humides classées RAMSAR (dont les lacs Bedo et Kimanaomby et le delta de la Tsiribihina). Ces écosystèmes sont essentiels pour la régulation du climat et l'approvisionnement en eau dans la région du Menabe. La zone tampon est utilisée pour l'agriculture commerciale et, à une échelle modeste, pour le pâturage du bétail des communautés locales. De plus, ces forêts abritent une biodiversité exceptionnelle et unique, dont 10 espèces de lémuriens. Plus de 80 % de ces plantes et animaux sont endémiques à Madagascar, et nombre d'entre eux sont endémiques à ces forêts sèches résiduelles. Le projet soutient donc fortement l'ODD 15 (Objectif de Développement Durable 15) : La vie sur terre.</p> | |
| Comment ce projet contribue-t-il à la stratégie de la Fondation Hempel en matière d'éducation et de biodiversité ? | |
| <p>La Fondation Hempel a fait de Madagascar une priorité pour les efforts de conservation de la biodiversité. Les forêts de baobabs sont parmi les sites les plus menacés et les plus riches en biodiversité de la planète, et pas seulement à Madagascar. Le projet contribue donc fortement à leur stratégie de conservation de la biodiversité dans les points chauds tels que Madagascar. Le projet est également un bon exemple de création de coalition pour un impact encore plus grand, puisque le financement pour ce projet a été utilisé pour créer et soutenir un consortium d'ONG partenaires qui travaillent toutes ensemble pour un impact encore plus grand. Enfin, le projet est un bon exemple de l'approche de la Fondation Hempel qui consiste à faire appel à d'autres donateurs pour cofinancer le paysage. Dans ce cas, USAID, Conservation Allies, Re:Wild et d'autres donateurs financent ou augmentent leur financement pour le paysage de Baobab. Cela permet d'obtenir un financement encore plus important et d'accélérer l'impact.</p> | |
| Suggested hashtags – macro | [#Madagascar #forêt #preservationbiodiversite #protectionDeLaNature #Conservation #ProtectedArea #Biodiversity #SustainableFund #fondationPourLaBiodiversité #Sustainablefinancing #InnovativeFinance #FinancialResilience #CommunityledConservation] |
| Suggested hashtags – micro | [#StrongConsortium #MalagasyExperts #ForBaobabForests] |

| Les principales cibles de communication et messages par cible | |
|--|---|
| Décideurs | Qui sont associés, de manière formelle ou informelle, à la gestion et à la gouvernance des zones protégées, y compris les fonctionnaires des ministères techniques (environnement, eau, éducation, etc.) ainsi que les élus aux niveaux local et régional : Autorités locales et régionales, fonctionnaires, donateurs, partenaires de mise en œuvre, communautés cibles, futurs représentants élus. |
| | Le consortium Baobab Forests est une plateforme de collaboration de confiance qui met en œuvre des solutions pour répondre aux besoins de Madagascar à travers la gestion de la forêt sèche de gauche du pays. Les membres du consortium s'efforcent d'offrir aux populations la possibilité de cogérer leurs ressources et de garantir leurs moyens de subsistance. Défendez la gestion des aires protégées dans le paysage et aidez les communautés à croître et à prospérer. Ceci sera le patrimoine que vous laisserez à Madagascar. |
| Potentiels bailleurs | Fonds fiduciaire potentiel qui soutiendra durablement les activités de conservation du paysage en |
| | Répondre aux problèmes rencontrés par les parties prenantes des forêts de baobabs est un pas de plus vers la recherche de solutions à la plupart des problèmes liés à la biodiversité, aux moyens de subsistance, au changement climatique et à la pauvreté. Ensemble, gérons les aires protégées dans les zones reculées, trouvons des solutions aux problèmes communs et aidons les communautés de Madagascar à devenir plus autonomes. |

ANNEXE 3 : Présentation des aires protégées visées par le projet « Protection des baobabs de l'Ouest »

| | ANDRANOMENA | KIRINDY MITE | MENABE ANTIMENA (APMA) | ALLÉE DE BAOBAB (non financé par la FAPBM) |
|-------------------|---|---|--|---|
| TYPE AP | Terrestre | Terrestre / Marine | Terrestre / Marine | Terrestre |
| GESTIONNAIRE | MADAGASCAR NATIONAL PARKS (MNP) | MADAGASCAR NATIONAL PARKS (MNP) <i>Category II</i> | FANAMBY, DURRELL <i>Menabe Antimena: Category V</i> | FANAMBY |
| LOCALISATION | Province Toliara ; Région Menabe ; District Morondava | Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Manja et Morondava | Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Morondava et Belo/Tsiribihina | Province Toliara ; Région Menabe ; District Morondava |
| SURFACE | 6 420 ha | 156 350 ha | 210 312 ha | 320 ha |
| LOCALISATION | Province Toliara ; Région Menabe ; District Morondava | Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Manja et Morondava | Province Toliara ; Région Menabe ; Districts Morondava et Belo/Tsiribihina | Province Toliara ; Région Menabe ; District Morondava |
| VALEUR ÉCONOMIQUE | La réserve constitue avec le parc national de Kirindy Mité un régulateur du climat de la région ainsi qu'un réservoir génétique de biodiversité | La pêche maritime constitue la principale activité des populations locales. | Offre des revenus supplémentaires pour la population grâce à l'écotourisme dans la réserve spéciale d'Andranomena et au CNFEREF. Existence d'une association de sculpteurs valorisant les bois (précieux) morts dans les zones de droit d'usage dont la filière est bien structurée et rapporte beaucoup aux communautés. Menabe Antimena est également une forêt de mangroves. Non seulement capteur et réserve de carbone, les mangroves | Se renseigner auprès du gestionnaire |

| | ANDRANOMENA | KIRINDY MITE | MENABE ANTIMENA (APMA) | ALLÉE DE BAOBABS (non financé par la FAPBM) |
|---|---|---|---|--|
| | | | protègent aussi contre l'érosion marine et d'autres risques climatiques, tels que les inondations, les sécheresses et les cyclones. | |
| CHAINES DE VALEUR MISE EN PLACE PAR LES COMMUNAUTES | <p>Elles abritent une forêt sèche (parmi lesquels les Baobabs) et épineuse et des zones humides (dont le lac Bedo et Kimanaomby, et le Delta de la Tsiribihina). Ces écosystèmes sont primordiaux pour la régulation du climat et l'approvisionnement en eau de la région Menabe. La zone tampon est utilisée pour l'agriculture commerciale et à échelle modeste, le pâturage du bétail des communautés locales. Plus encore, ces forêts sont le refuge d'une biodiversité exceptionnelle et unique, notamment 10 espèces de lémuriens. Plus de 80 % de ces plantes et animaux sont endémiques à Madagascar.</p> | | | |
| | Tourisme, agriculture | Pêche | Tourisme, agriculture | Se renseigner auprès du gestionnaire |
| AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES | | Possibilité de faire de la plongée pour des prises de vue sous-marine | La partie marine de cette aire protégée est principalement constituée de mangroves | Se renseigner auprès du gestionnaire |
| LIENS | https://www.fapbm.org/aire_protegee/andranomena/ | https://www.fapbm.org/aire_protegee/aire-protegee-kirindy-mite/ | https://www.fapbm.org/aire_protegee/pay_sage-harmonieux-menabe-antimena/ | |

ANNEXE 4 : Aperçu du paysage d'Ankarafantsika

The Ankarafantsika National Park was initially established as an Integral Nature Reserve No. 7 under the French colonial administration on December 31, 1927, with boundaries specified at a later date by decree no. 66-242 dated June 1, 1966, covering an area of 60,520 hectares—now included within the current National Park.

The protected area is recognized as IUCN Category II Protected Area (National Park), established by government Decree No. 2002-798 on August 7, 2002. The park now covers an area of 130,000 hectares. There was an additional adjustment of the boundaries in 2015 as per decree no. 2015-730 dated April 21, 2015, enlarging the park area to 136,513 hectares.

The Ankarafantsika National Park is located in the west of Madagascar, on both sides of National Road 4 (RN4). It is 450 km west of the capital of Antananarivo and 116 km east of the regional capital of Mahajanga. Ankarafantsika is bordered to the west by the low valley of the Betsiboka River, estuary is only about 30 km away and to the east by the low valley of the Mahajamba River, which flows into Mahajamba Bay after 60 km.

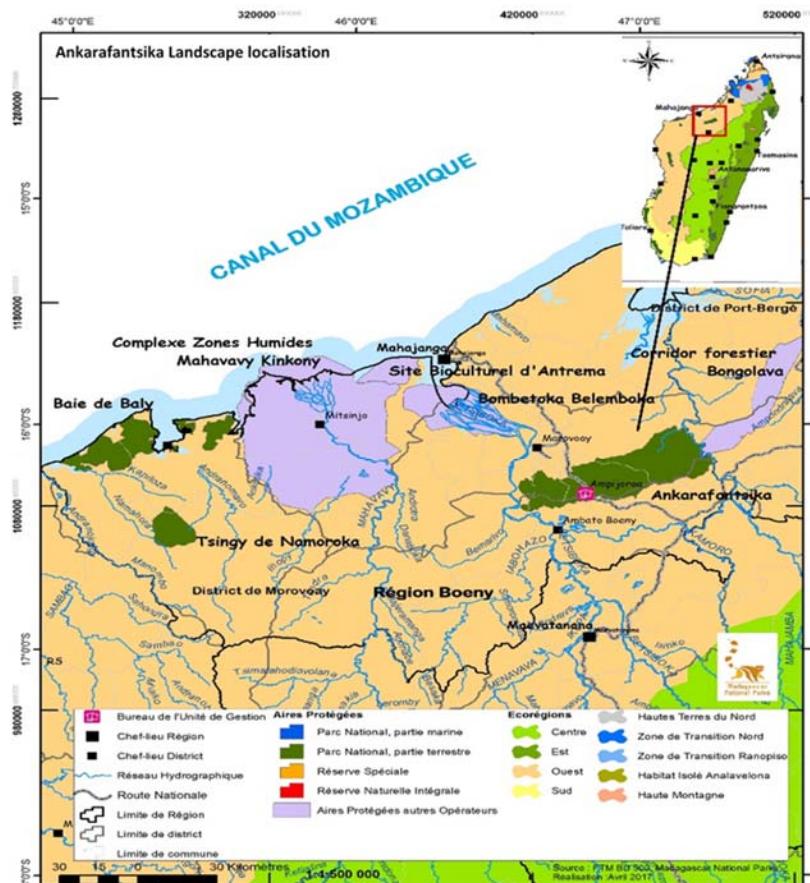


Figure 1: Ankarafantsika National Park Landscape

The Park is the beating heart of one of the country's largest dry forests. Ankarafantsika plays a multifaceted role in the development and preservation of the Boeny Region and its landscape. As well as protecting Madagascar's unique biodiversity, it also contributes to local economic development, food security and environmental awareness, making it a key element in the Region's socio-ecological landscape.

The park is home to 37 species of mammals, 70 species of reptiles distributed among 11 families, 14 species of amphibians across four families, 130 species of birds belonging to 55 families, and 15 species of fish. The endemism level of species is among the highest in Madagascar in a single national park.

Ecosystem services

The Ankarafantsika National Park provides a multitude of essential ecosystem services that support the livelihoods of local and regional communities and (sustaining water resources, climate regulation, and prevention of soil erosion), and offer opportunities for tourism and education. The existence of Ankarafantsika watershed ensures sustainable agricultural production in Marovoay rice plain, which is one of the 2nd most important rice production area in Madagascar.

Preservation and efficient management of the remaining natural habitats are of crucial importance to ensure the maintenance of these ecosystem services as well as the socio-economic well-being of local, regional, and national populations. that depend on the agricultural production and tourism sectors.

The Ankarafantsika national park is a multi-internationally designated area (MIDA): the complex of six permanent lakes, rivers and streams, the raphia swamps at the park entrance are as well critical habitat for the endangered Madagascar Podocnemid (an endemic species of side-necked turtle). It is also an RAMSAR site since 2017. Dense dry forests around the lakes present endemic and endangered plants, including members of the Diospyros and Dalbergia.

The cultural aspect of the park is also very important as some lakes within the park are considered sacred by the local communities. In addition to their cultural values, these lakes are home to threatened waterbird species and endemic and endangered fish species.

The Ankarafantsika National Park is inscribed by UNESCO as a World Heritage Site (WHS) as one of the conservation areas within the overall Western Dry Forests Landscape of Madagascar (2023).

Beginning in 2007, the FAPBM has covered the salary costs of Ankarafantsika National Park staff, as well as some of the operational costs, notably for patrolling.

Additional existing financial partners supporting the Ankarafantsika National Park include the German development bank (KfW/Cooperation Allemande) through investment funds through MNP (AGIRAP project), and Conservation Allies which supports MNP's NGO partners FOSA Team and Planet Madagascar.

| Landscape summary | |
|--|---|
| Name and size of landscape (ha): | The landscape covers ⁵ 136 513 hectares |
| Name, size (ha) and IUCN category of protected areas in the landscape: | Ankarafantsika Landscape Ankarafantsika National Park: IUCN Cat II |
| Global importance for biodiversity (species numbers / endemic / flagship species): | Species number: 820 plant species / 37 species of mammals, 70 species of reptiles, 14 species of amphibians, 130 species of birds, 15 species of fish Endemism rate: >80% Flagship species: Propithecus coquereli, Microcebus ravelobensis, Lepilemur edwardsi, Avahi occidentalis, Nesomyidae Macrotarsomys ingens, Haliaeetus vociferoides |
| Critical ecosystems and habitat types: | 93 016 ha dry forest - 36 627 ha woodland savanna - 6183 Ha riparian forest - 527 ha Raphia and wetland areas 16 Ha lakes and ponds |
| Most important ecosystem services provided by nature in the landscape: | Biodiversity habitat, regulating climate change, protecting water resources, preventing soil erosion, supporting the livelihoods of local communities, and offering opportunities for tourism development and environmental education Carbon potential estimate: 90 kt CO ₂ e/year |
| Human population estimates around the protected areas: | 123 000 inhabitants |
| Land uses in the landscape e.g., agriculture, infrastructure | Protected area and tourism, agriculture, raising livestock, human communities |

⁵ In this actual concept note, the landscape refers only to Ankarafantsika National Park and buffer zone.

ANNEXE 5 : Communication et visibilité du projet Ankarafantsika

MNP and its partners will work with the key donors (FAPBM, HEMPEL, KfW, and Conservation Allies) to identify joint communication opportunities that support the project landscape conservation effort, as compared to each partner developing individual communications efforts for their organization. Similar to the HEMPEL/FAPBM “Baobab Forest Landscape of the Menabe” project, a federating name for the project, in the language Malgache, will be identified and used by partners and stakeholders. A detailed communication and visibility plan will be submitted for approval to MNP and its partners within six months after the project start-up. Diverse methods and messaging will be used according to the target audiences at different levels (local, regional, national, and international).

The message was particularly addressed to political leaders and governmental decision-makers and financial partners (existing and future) as per the benefits of investing or collaborating with MNP and partners. Much of the rest of the communications will focus on creating a climate of trust that enables effective collaboration with project stakeholders.

The specific objectives of the strategic communication and visibility plan are as follows

1. There is significant awareness and support across the landscape by local communities and diverse partners;
2. State agencies are engaged and are effectively collaborating as expected and as per the resources available from the project;
3. The local and regional populations are aware of the impacts of the project investments;
4. The private sector is progressively engaged in and is investing in activities which support landscape conservation and economic development;
5. Risks are successfully mitigated through awareness and effective implementation of the PGES by co-management structures;
6. The government is engaged as an effective partner in the application of laws.

Target groups

Primary: Government managers, donors, implementing partners, target communities, future elected representatives, and the private sector.

Secondary: General public, local journalists, civil society, international media, universities, and civil society.

A holistic communication approach will be used to communicate project activities and interventions to the project's various communication target groups.

ANNEXE 6 : Bench de video pour la production

- <https://www.youtube.com/watch?v=h42QVfrUVFw>
- <https://www.youtube.com/watch?v=2zVfKxp438Q>
- <https://www.youtube.com/watch?v=A1Ndc1bQUp0>
- <https://www.youtube.com/watch?v=xy5kynCU-Kg>
- <https://www.youtube.com/watch?v=wo3az6BW6KM&t=6s>